



Mairie du XVI^e
16 juin 2025

16.2025.095 Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-15 ;

Sur Proposition de Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVIème arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, Madame Chloé CHOURAQUI, est désignée en tant que secrétaire de la séance du conseil du 16 juin 2025.



Mairie du XVI^e

16 juin 2025

16.2025.096 Adoption du compte-rendu de la séance du 19 mai 2025

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 19 mai 2025 est adopté.



Mairie du XVI^e

16 juin 2025

16.2024.097 Budget supplémentaire 2025 de l'état spécial d'arrondissement

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu l'article.2511-45 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémy REDLER, Maire du XVIème arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Première Adjointe au Maire, chargée de l'Administration Générale, des Finances, de la Caisse de Écoles, des JOP et de la Vie Associative ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité le conseil du 16^{ème} arrondissement donne un avis favorable au projet du budget supplémentaire proposé pour l'état spécial du 16^{ème} arrondissement par la Maire de Paris.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.098 2025 DJS 16 Subventions (44 500 euros) à quatre associations sportives (dont 3 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs) (16e)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 10 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DJS 16 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris la signature de trois avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs et l'attribution de subventions de fonctionnement à quatre clubs sportifs parisiens intervenant dans l'arrondissement ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ali OUBAALI, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DJS 16 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.099 2025 DASCO 53 Subventions (22.900 euros) à 6 associations pour des actions éducatives destinées aux enfants ou aux jeunes et avenant avec l'association départementale des PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE PARIS

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 6 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DASCO 53 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution de subventions à 6 associations œuvrant en faveur des enfants et des jeunes parisiens et la signature d'un avenant avec l'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires et des Quartiers Muette ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 53 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.100 2025 DSOL 118 Restitution à l'AP-HP du site PARENT DE ROSAN, sis 3-4, Grande Avenue de la Villa de la Réunion 75016

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 6 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DSOL 118 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris de l'autoriser à mettre fin à la convention de 1978 et à restituer les locaux à l'AP-HP. Les modalités de libération effective des locaux seront définies entre les services de la Ville et ceux de l'AP-HP-. La libération du site est projetée en l'état actuel des locaux, sans travaux complémentaires, au 1^{er} janvier 2026 ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Lisa LELLOUCHE, Adjointe au Maire chargé de la Santé, du Handicap, de la Gestion des Risques et de l'Accueil des Nouveaux Habitants ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 118 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.101 2025 DVD 51 Plan Vélo 2021-2026 et Budget Participatif. Subventions à 23 associations (montants 260 000 euros en fonctionnement et 46 200 euros en investissement) et conventions associées, dont 11 pluriannuelles

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 6 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DVD 51 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris de l'autoriser à signer les conventions correspondantes avec 23 associations, dont 11 conventions pluriannuelles en fonctionnement, et de leur attribuer des subventions d'un montant de 260 000 euros en fonctionnement et 46 200 euros en investissement soit un montant total de 306 200 euros ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Vanessa EDBERG, Adjointe au Maire chargée de la Voirie, de la Sécurité Routière et des Transports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DVD 51 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.102 2025 DVD 72 Parcs de stationnement Passy et Delessert (16e) - Convention de DSP avec la société Indigo pour la modernisation du parc Delessert, la mise en conformité du parc Passy et l'exploitation de l'ensemble

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 10 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DVD 72 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer avec INDIGO INFRA, la convention de concession dont le texte est joint à la présente délibération et qui a pour objet, la mise en conformité du parc Passy, la modernisation du parc Delessert d'une durée de 12 ans et d'accorder à INDIGO INFRA l'autorisation de procéder à toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Vanessa EDBERG, Adjointe au Maire chargée de la Voirie, de la Sécurité Routière et des Transports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DVD 72 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e
16 juin 2025

16.2025.105 Adoption de l'ordre du jour complémentaire du
13 juin 2025

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 13 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu l'article L 2121-11 §2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'urgence ;

Sur proposition de Monsieur Jérémy REDLER, Maire du 16^{ème} arrondissement ;

DELIBERE

Article unique : Le Conseil d'arrondissement accepte, vu l'urgence d'examiner les délibérations suivantes :

162025105 Adoption de l'ordre du jour complémentaire du vendredi 13 juin 2025.

162025106 Désignation de représentants au sein du conseil d'arrondissement dans le collège et lycée Jean-Baptiste Say.

M. Jérémy REDLER rapporteur.

2025 DJS 100 Avenant n°2 au contrat d'occupation du domaine public du Centre hippique du Bois de Boulogne.

Mme Samia BADAT-KARAM rapporteure

2025 DLH 149 Modification de garanties d'emprunts finançant des programmes de création de logements sociaux réalisés par l'Habitation Confortable.

M. Jacques-Frédéric SAUVAGE rapporteur.

2025 DSOL 51 Subventions d'investissement (108 706 euros) pour l'aménagement et/ou l'embellissement d'espaces de repos dédiés aux personnels au sein des EHPAD et des Petites Unités de Vie pour les personnes âgées.

2025 DSOL 77 Subventions (1 761 033 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs inter-directions avec 31 associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris.

2025 DSOL 87 Subventions (4 089 849 euros) à 10 associations et 1 organisme pour le fonctionnement de 15 "Espaces Solidarités Insertion" (ESI) et un accueil de jour.

2025 DGRI 9 Subventions (80.000 euros) et conventions avec 11 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label SOLIDEV 2025 ».

Mme Marie-Hélène DORVALD rapporteure.

2025 DAC 262 Subventions (45.600 euros) à 17 comités d'arrondissement FNACA et signature d'une CPO avec le CD de Paris.

Mme Katherine de MEAUX rapporteure.

2025 DJS 91 Délégation de service public pour la gestion du Centre Paris Anim' Point du Jour et son annexe Mesnil Saint-Didier (16e) - Approbation du principe de passation.

2025 DJS 101 Convention d'occupation du domaine public sur le site des tennis Flandrin situés 89 Boulevard Flandrin Paris 16^e - Autorisation de signature.

71 avenue Henri-Martin
75016 Paris
01 40 72 16 16

M. Ali OUBAALI rapporteur.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.105(suite) Adoption de l'ordre du jour complémentaire du 13 juin 2025

2025 DASCO 14 Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (1.028.212 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires (TAP).

2025 DASCO 38 Subventions d'investissement (315 635 euros) à 29 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025.

2025 DASCO 47 Collèges publics parisiens - Dotation complémentaire de fonctionnement (30 000 euros), subventions d'équipement (17 300 euros) et subventions pour travaux (76 276 euros).

Mme Isabelle NIZARD rapporteure.

2025 DAC 166 Subventions (311.000 euros) et conventions à dix-sept structures culturelles pour des parcours dans le cadre de l'Art pour Grandir.

2025 DAC 184 Subventions (47.500 euros) à douze formations chorales, une fédération musicale et une troupe de comédie musicale et signatures de 14 conventions.

Mme Bérengère GREE rapporteure.

2025 DAJ 2 Subvention et avenant n° 2 (296.750 euros) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau.

M. Franck ALEM rapporteur.

2025 DEVE 4 Convention de partenariat avec l'association SOS SAHEL pour la promotion des plantes du Sahel et leurs usages.

2025 DEVE 73 Mise à disposition du site de découpe du bois situé avenue de l'Hippodrome (Paris 16e) au profit de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris. Convention avec la Préfecture de Police.

M. Benjamin GIRAUDAT rapporteur.

2025 DSOL 110 Subventions (440 000 euros) et conventions à 26 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

M. Julien GUEDJ rapporteur.

2025 DVD 49 Exploitation de vélos à assistance électrique en libre-service sans station d'attache - Signature des conventions d'occupation du domaine public avec les trois attributaires.

Mme Vanessa EDBERG rapporteure.

2025 DFPE 46 Subventions (1 483 481 €), avenant avec l'association GAN MENAHEM pour ses 5 établissements d'accueil du jeune enfant.

2025 DFPE 107 Subventions (464 500 euros) conventions et avenant avec dix associations pour le fonctionnement et la promotion de leur service de médiation familiale.

2025 DFPE 110 Subventions (3 225 000 euros), avenant n° 1 à la fondation Léopold Bellan pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance.

Mme Sandra BOELLE rapporteure.

V162025129 Vœu relatif à la demande d'aide financière de la Ville de Paris pour la création d'un marché alimentaire sur l'avenue de Versailles dans le XVI^e arrondissement.

71 avenue Henri-Martin
75016 Paris
01 40 72 16 16

L'ordre du jour complémentaire adressé par la convocation du 13 juin 2025 est adopté à l'unanimité.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.106 Désignation de représentants au sein du conseil d'arrondissement dans le collège et lycée Jean-Baptiste Say.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2511-19 ;

Vu la délibération 16.2024.057 du conseil d'arrondissement du 10 juin 2024, portant désignation de représentants au sein des collèges et lycées ;

Vu le Code de l'Éducation et notamment ses articles L.421-2 et R.421-14 et suivants ;

Sur proposition de Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^e ;

DELIBERE

Article 1 : à l'unanimité est désignée pour représenter le Conseil d'Arrondissement au collège Jean-Baptiste Say (11 bis, rue d'Auteuil - 75016 Paris), Madame Marie-Hélène DORVALD en remplacement de Madame Isabelle NIZARD.

Article 2 : à l'unanimité est désignée pour représenter le Conseil d'Arrondissement au Lycée Jean-Baptiste Say (11 bis, rue d'Auteuil - 75016 Paris), Madame Marie-Hélène DORVALD en remplacement de Madame Isabelle NIZARD.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.107 2025 DJS 100 Avenant n°2 au contrat d'occupation du domaine public du Centre hippique du Bois de Boulogne

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DJS 100 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris d'autoriser la signature d'un avenant n°2 au contrat d'occupation du domaine public du Centre Hippique du Bois de Boulogne, situé Route de la Muette-Bois e Boulogne (16^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Samia BADAT-KARAM, Première Adjointe au Maire chargée de l'Administration Générale, des Finances, de la Caisse des Écoles, des JOP et de la Vie Associative ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DJS 100 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.108 2025 DLH 149 Modification de garanties d'emprunts finançant des programmes de création de logements sociaux réalisés par l'Habitation Confortable

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DLH 149 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris de modifier la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par l'Habitation Confortable ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques-Frédéric SAUVAGE, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Logement ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité le conseil d'arrondissement s'abstient sur le projet de délibération 2025 DLH 149 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.109 2025 DSOL 51 Subventions d'investissement (108 706 euros) pour l'aménagement et/ou l'embellissement d'espaces de repos dédiés aux personnels au sein des EHPAD et des Petites Unités de Vie pour les personnes âgées

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DSOL 51 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris de modifier la garantie de la Ville de Paris aux emprunts finançant divers programmes de création de logements sociaux réalisés par l'Habitation Confortable ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Marie-Hélène DORVALD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales, de la Solidarité, des Séniors, du Droit des Femmes et des Cultes ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 51 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.110 2025 DSOL 77 Subventions (1 761 033 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs inter-directions avec 31 associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DSOL 77 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer 31 avenants avec les associations gestionnaires des centres sociaux et socioculturels de Paris et propose la fixation des subventions complémentaires au fonctionnement de ces équipements de la Ville de Paris à 1 761 033 euros au titre de l'année 2025 ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Marie-Hélène DORVALD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales, de la Solidarité, des Séniors, du Droit des Femmes et des Cultes ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 77 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.111 2025 DSOL 87 Subventions (4 089 849 euros) à 10 associations et 1 organisme pour le fonctionnement de 15" Espaces Solidarités Insertion" (ESI) et un accueil de jour

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DSOL 87 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris d'attribuer, au titre de l'exercice 2025, 18 subventions en fonctionnement (pour un total de 4 089 849€ à neuf associations et un organisme, relatives à la gestion de 15 Espaces Solidarité Insertion (ESI) et un accueil de jour à destination des personnes et familles en situation de précarité et de grande exclusion à Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Marie-Hélène DORVALD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales, de la Solidarité, des Séniors, du Droit des Femmes et des Cultes ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 87 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.112 2025 DGRI 9 Subventions (80.000 euros) et conventions avec 11 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label SOLIDEV 2025 »

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DGRI 9 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris d'attribuer des subventions à 11 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label SOLIDEV 2025 » ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Marie-Hélène DORVALD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales de la Solidarité, des Séniors du Droit des Femmes et des Cultes ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DGRI 9 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.113 2025 DAC 262 Subventions (45.600 euros) à 17 comités d'arrondissement FNACA et signature d'une CPO avec le CD de Paris

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DAC 262 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution de subventions de fonctionnement à dix-sept comités d'arrondissement et la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec le comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis défavorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Katherine de MEAUX, Adjointe au Maire chargée des Quartiers Dauphine- Chaillot et des Anciens Combattants ;

DELIBERE

Article unique : à la majorité un avis défavorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 262 mentionné en visa.

Vote pour : 1

Votes contre : 14

Abstentions : 15



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.114 2025 DJS 91 Délégation de service public pour la gestion du Centre Paris Anim' Point du Jour et son annexe Mesnil Saint-Didier (16e) - Approbation du principe de passation.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DJS 91 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris d'approuver conformément aux dispositions de l'article L.1411-4 du Code général des collectivités territoriales, le principe de passation d'une convention de délégation de service public pour la gestion du Centre Anim' Point du Jour et son annexe Mesnil Saint-Didier situés dans le 16^e arrondissement ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ali OUBAALI, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DJS 91 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.115 2025 DJS 101 Convention d'occupation du domaine public sur le site des tennis Flandrin situés 89 Boulevard Flandrin Paris 16^e - Autorisation de signature

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DJS 101 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris d'autoriser la signature d'un contrat de convention d'occupation pour l'exploitation privative de dépendances du domaine public de la Ville de Paris relative aux tennis Flandrin situés 89, boulevard Flandrin (Paris 16^e) ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de s'abstenir ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Ali OUBAALI, Adjointe au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité le Conseil d'arrondissement s'abstient sur le au projet de délibération 2025 DJS 101 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.116 2025 DASCO 14 Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (1.028.212 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires (TAP)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DASCO 14 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris la signature de conventions annuelles d'objectifs et l'attribution des subventions correspondantes à des associations et organismes ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires et des Quartiers Muette ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 14 mentionné en visa.

Votes pour : 27
Abstentions : 3



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.117 2025 DASCO 38 Subventions d'investissement (315 635 euros) à 29 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - Édition 2024-2025

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DASCO 38 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris de soumettre à son approbation l'octroi d'une subvention d'investissement à 29 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges, édition 2024/2025 ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires et des Quartiers Muette ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 38 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.118 2025 DASCO 47 Collèges publics parisiens - Dotation complémentaire de fonctionnement (30 000 euros), subventions d'équipement (17 300 euros) et subventions pour travaux (76 276 euros)

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DASCO 47 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris de soumettre à son approbation l'octroi de dotation complémentaire de fonctionnement (30 000 euros), de subventions d'équipement (17 300 euros), et de subventions pour (76 276 euros) à certains collèges publics parisiens ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Isabelle NIZARD, Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires et des Quartiers Muette ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DASCO 47 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.119 2025 DAC 166 Subventions (311.000 euros) et conventions à dix-sept structures culturelles pour des parcours dans le cadre de l'Art pour Grandir.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 13 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DAC 166 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution de subventions de fonctionnement à dix-sept structures au titre de l'Art pour Grandir ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Bérengère GREE, Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles et du Patrimoine ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 166 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.120 2025 DAC 184 Subventions (47.500 euros) à douze formations chorales, une fédération musicale et une troupe de comédie musicale et signatures de 14 conventions.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DAC 184 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer des conventions relatives au versement d'une subvention au titre de l'année 2025 avec les associations Aria de Paris (15^e), CRL 10 (10^e), les chanteurs de Saint Eustache (Paris Centre), Chœurs de Polysons (19^e et 20^e), Chœur du Marais et Ensemble vocal du Marais (Paris Centre), Chœur d'Oratorio de Paris (6^e), Chœur et Orchestre Symphonique de Paris (11^e et 14^e), Groupe vocal Pro Homine (5^e), Sotto Voce (Paris Centre), les Chœurs d'enfants de Saint Christophe de Javel (15^e), Chœur Stella Maris CSM (Paris Centre), Ensemble vocal O Trente (16^e), Fédération de Paris et Something musical ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Bérengère GREE, Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles et du Patrimoine ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAC 184 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.121 2025 DAJ 2 Subvention et avenant n° 2 (296.750 euros) à la convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DAJ 2 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris la signature de l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle de subvention pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des avocats au Barreau de Paris et la Caisse des règlements pécuniaires des avocats de Paris et ainsi l'attribution d'une subvention à l'Ordre des avocats au Barreau de Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Franck ALEM, Adjoint au Maire chargé du développement Économique, de l'Emploi et des Professions Libérales ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DAJ 2 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.122 2025 DEVE 4 Convention de partenariat avec l'association SOS SAHEL pour la promotion des plantes du Sahel et leurs usages.

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 12 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DEVE 4 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris d'approuver le partenariat avec l'association SOS SAHEL ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Benjamin GIRAUDAT, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement du Développement Durable et de la Cause Animale ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DEVE 4 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.123

2025 DEVE 73 Mise à disposition du site de découpe du bois situé avenue de l'Hippodrome (Paris 16e) au profit de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris. Convention avec la Préfecture de Police

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DEVE 73 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris de signer avec le Préfet de police une convention de mise à disposition précaire de sites pour la réalisation d'entraînements au profit de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris, dans le bois de Boulogne (16^e) et dans le domaine de Beaugregards (78) ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Benjamin GIRAUDAT, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement du Développement Durable et de la Cause Animale ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DEVE 73 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.124 2025 DSOL 110 Subventions (440 000 euros) et conventions à 26 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DSOL 110 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris d'accorder un soutien à 26 associations pour leurs actions d'inclusion numérique ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Julien GUEDJ, Adjoint au Maire chargé des Entreprises, du Numérique et de l'Innovation ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DSOL 110 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.125 2025 DVD 49 Exploitation de vélos à assistance électrique en libre-service sans station d'attache - Signature des conventions d'occupation du domaine public avec les trois attributaires

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DVD 49 par lequel Madame la Maire de Paris demande au Conseil de Paris l'autorisation de signer une convention d'occupation du domaine public avec les trois attributaires de l'appel à candidatures pour l'exploitation d'une flotte de vélos à assistance électrique en libre-service sans station d'attache à Paris ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Vanessa EDBERG, Adjointe au Maire chargée la Voirie de la Sécurité Routière et des Transports ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DVD 49 mentionné en visa.

Votes pour : 29

Abstention : 1



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.126 2025 DFPE 46 Subventions (1 483 481 €), avenant avec l'association GAN MENAHEM pour ses 5 établissements d'accueil du jeune enfant

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DFPE 46 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à l'association GAN MENAHEM ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 46 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.127 2025 DFPE 107 Subventions (464 500 euros) conventions et avenant avec dix associations pour le fonctionnement et la promotion de leur service de médiation familiale

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n° 2025 DFPE 107 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention totale 464 500 euros à dix associations et la signature de conventions et avenant ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 107 mentionné en visa.



Mairie du XVI^e 16 juin 2025

16.2025.128 2025 DFPE 110 Subventions (3 225 000 euros), avenant n° 1 à la fondation Léopold Bellan pour ses 8 établissements d'accueil de la petite enfance

Le Conseil d'Arrondissement

Dans sa séance du 16 juin 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-21, L.2511-1 et suivants ;

Vu la saisine de la Maire de Paris en date du 11 juin 2025 ;

Vu le projet de délibération n°2025 DFPE 110 par lequel Madame la Maire de Paris propose au Conseil de Paris l'attribution d'une subvention à la Fondation Léopold Bellan ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2025 par lequel Monsieur Jérémie REDLER, Maire du XVI^{ème} arrondissement, lui propose de donner un avis favorable ;

Sur le rapport présenté par Madame Sandra BOELLE, Conseillère de Paris déléguée à la Petite Enfance ;

DELIBERE

Article unique : à l'unanimité un avis favorable est donné au projet de délibération 2025 DFPE 110 mentionné en visa.